

■ **sermet gross architectes**, à Lausanne, CH-550-1047318-2, exploitation d'un bureau d'architecture (FOSC du 24.11.2006, p. 16/3649862). Transformation: la société en nom collectif est transformée en société à responsabilité limitée conformément au projet de transformation du 17 juin 2009 et bilan au 31 décembre 2008, présentant des actifs de CHF 88'629.26 et des passifs envers les tiers de CHF 12'043.35, soit un actif net de CHF 76'585.91, contre attribution aux associés de 200 parts de CHF 100. Nouvelle forme de droit: société à responsabilité limitée. Statuts: 17 juin 2009. Nouvelle raison de commerce: **sermet gross architectes Sarl**. Nouveau but: la gestion d'un atelier d'architecture et d'urbanisme, toutes prestations techniques et économiques en rapport ainsi que tous investissements ou participations pouvant en découler, l'exécution de toutes opérations immobilières, soit acquisition, mise en valeur, construction, transformation et vente d'immeubles et de droits immobiliers de toute nature, toutes prestations de service en relation avec l'architecture et l'immobilier, soit notamment les conseils, expertises immobilières ou autres (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérants du 17 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital social: CHF 20'000. Gross Nicolas et Sermet Thierry sont associés avec 100 parts de CHF 100 chacun et gérants avec signature individuelle. Gross Nicolas est nommé président des gérants. Organe de publication : Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 9980 du 24.06.2009  
(05101940 / CH-550.1.047.318-2)